

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	8
• votants	8
• absents	
• exclus	

De la commune de CERNON

Séance du 10 avril 2026 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Procès-Verbal du
conseil municipal du
10 avril 2026

M. ARRIBAS Romuald

Étaient présents :

ARRIBAS Romuald - HUGUES Estevan - MARIN Florence - BATISTA Lionel - VARNIER Alain - IGLESIAS Katia - BOUGAREL Pauline - GARNIER Romain

Étaient excusés :

TOMICKI Arzu - MAROTINE Mickaël - RENAUD Aurélie

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

M. HUGUES Estevan

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

- 17.2026 Désignation de délégués dans les organismes extérieurs
- 18.2026 Proposition de représentants à la CIID
- 19.2026 Désignation du représentant au sein de la CLECT
- 20.2026 Proposition de délégués SICTOM à TEC
- 21.2026 Création des commissions municipales
- 22.2026 Délibération pour formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
- 23.2026 vote des taux
- 24.2026 Approbation du BP com 2026
- 25.2026 Attribution de subventions
- 26.2026 Motion du Comité national du trait de côte au Premier ministre



PROCES-VERBAL du conseil municipal du 10 avril 2026 – Budget primitif 2026

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur ARRIBAS Romuald, qui après l'appel nominal des Conseillers Municipaux, s'est assuré que la majorité des membres en exercices était réunie.

Le quorum étant atteint, il proclame la validité de la séance.

Les procès-verbaux des séances du 9 mars 2026 et 20 mars 2026 ne faisant l'objet d'aucune observation, sont adoptés à l'unanimité.

Début de séance : 20h00

Délibération n°17.2026 Désignation de délégués dans les organismes extérieurs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE les désignations comme suit :

Organismes	Nombre de délégués	Délégués	
		Titulaire	Suppléant
SIDEC	2	HUGUES Estevan	IGLESIAS Katia
ONF	1	VARNIER Alain	
SICTOM	2	RENAUD Aurélie	MARIN Florence
SIVOM	2	BATISTA Lionel	HUGUES Estevan
ARNIA	1	TOMICKI Arzu	
CNAS	1	ARRIBAS Romuald	
Régie de Vouglans	1	ARRIBAS Romuald	
Fredon – référent Ambroisie	1	VARNIER Alain	
Correspondant Incendie et secours	1	GARNIER Romain	
Correspondant Défense	1	GARNIER Romain	



PROCES-VERBAL du conseil municipal du 10 avril 2026 – Budget primitif 2026

Délibération n°18.2026 Proposition de représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Le conseil municipal DECIDE de proposer Monsieur ARRIBAS pour figurer sur la liste préparatoire dressée pour la désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

Délibération n°19.2026 Désignation du représentant de la commune au sein de la CLECT

Le conseil municipal DECIDE de désigner Monsieur ARRIBAS comme délégué de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées,

Délibération n°20.2026 Proposition de délégués SICTOM à Terre d'Émeraude Communauté

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, n'a DESIGNÉ aucun représentant du SICTOM pour Terre d'Émeraude Communauté.

Délibération n°21.2026 Création des commissions municipales

Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions suivantes et désigne les membres de ces commissions comme suits :

- Commission Gestion Personnel technique, travaux et CAO Marchés Publics

Président : HUGUES Estevan

- BATISTA Lionel
- MAROTINE Mickaël
- IGLESIAS Katia

- Commission Gestion Location salle des fêtes - logements et fête et cérémonie

Présidente : MARIN Florence

- TOMICKI Arzu
- GARNIER Romain
- RENAUD Aurélie

- Commission bois et forêt

Président : VARNIER Alain

- MAROTINE Mickaël
- HUGUES Estevan

PROCES-VERBAL du conseil municipal du 10 avril 2026 – Budget primitif 2026

- Syndicat du Val Danfia

Titulaire : HUGUES Estevan

Suppléant : ARRIBAS Romuald
IGLESIAS Katia

- Commission Communale des Impôts Directes

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ARRIBAS Romuald	PUECH Monique
RUDE Bernard	PUECH Patrick
IGLESIAS Katia	HUGUES Estevan
VARNIER Alain	GARNIER Romain
HOSTACHE Bernard	MAROTINE Mickaël
TOMICKI Arzu	RENAUD Aurélie

- Commission de contrôle des listes électorales

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Représentant de la Commune	
TOMICKI Arzu	GARNIER Romain
Délégué de l'administration	
DALLOZ Nicole	
Délégué du TGI	
PUECH Monique	PUECH Patrick

PROCES-VERBAL du conseil municipal du 10 avril 2026 – Budget primitif 2026

Délibération n°22.2026 Délibération pour formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'inscrire au budget principal une enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus municipaux égale à 20 % du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux membres du conseil municipal. Le montant réel de ces dépenses de formation ne peut excéder 20 % du même montant.

Délibération n°23.2026 vote des taux

Le conseil municipal DÉCIDE de conserver les taux communaux comme suit :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	6,90 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	28,77 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	9,83 %

Délibération n°24.2026 Approbation du BP com 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE le budget primitif 2026

PROCES-VERBAL du conseil municipal
du 10 avril 2026 – Budget primitif 2026

Délibération n°25.2026 Attribution de subventions

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,
DECIDE d’attribuer les subventions annuelles aux associations comme
suit :

Amicale des donneurs de sang	100.00 €
APEI de Saint-Claude	100.00 €
ASS.SP du collège Xavier Bichat	200.00 €
Souvenir français	100.00 €
Ligue contre la cancer	100.00 €
Halte répis	300.00 €
TOTAL	1 200.00 €

**Délibération n°26.2026 Motion du Comité national du trait de côte
au Premier ministre**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, n’ADOpte
pas la motion du comité national du trait de côte.

Fin de séance : 21h35

Le secrétaire de Séance

Estevan HUGUES

le Maire

Romuald ARRIBAS

